

Certificat de conformité REACH

Informations concernant les substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

Le règlement REACH concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques, ordonnance (EG) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. Le présent document fait état des répercussions et des obligations liées au règlement REACH, s'appliquant aux produits fabriqués par Mitutoyo, distribués en Europe, par Mitutoyo Europe GmbH, ses filiales et ses distributeurs. Notre filiale allemande « KOMEK Industrielle Messtechnik GmbH », qui développe, produit et distribue des composants et des systèmes relevant de la technique de fabrication et de mesure tridimensionnelle, fait l'objet d'une déclaration séparée.

Sites de production Mitutoyo hors UE.

Mitutoyo fabrique des appareils et machines de mesure essentiellement au Japon (Mitutoyo Corporation, Japon [M-J]), mais également dans d'autres pays hors Union Européenne (UE) ou hors Espace Economique Européen (EEE). Ces fabricants n'ont aucune obligation immédiate d'appliquer le règlement REACH.

Sites de production Mitutoyo dans l'UE

Actuellement, il n'y a aucun site de production Mitutoyo dans l'UE ou dans l'Espace Economique Européen (EEE).

Mitutoyo Europe GmbH (MEU)

MEU est la centrale maison-mère du groupe Mitutoyo en Europe. MEU distribue les produits Mitutoyo et propose de nombreux services annexes. La centrale de l'entreprise est basée à Neuss, en Allemagne. MEU importe et distribue des appareils de mesures finis, prêts à être mis sur le marché, et ayant une fonction autonome. C'est également le cas des appareils de mesure intégrés. Par conséquent, MEU ne met pas sur le marché, de composants, qui pourraient être à leur tour intégrés, au sens légal, à d'autres produits.

MEU importe et met en circulation des produits dans les Etats de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen, par le biais de ses filiales basées en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique, en Suède, en Suisse, en Hongrie, en Pologne, en République Tchèque, en Russie, en Roumanie et en Autriche. MEU est soumis au règlement REACH.

Distributeurs Mitutoyo dans l'UE

Toutes les filiales et les distributeurs de MEU, chargés de la vente de produits Mitutoyo, distribuent exclusivement des produits finis dans l'UE. Ainsi, ces entreprises n'ont pas d'obligations fondamentales imposées par le règlement REACH, mais doivent s'assurer que les produits ont été fabriqués en conformité avec ce règlement et qu'ils ont déjà été soumis à la procédure REACH.

Obligation d'enregistrement des substances

Seules les substances doivent être enregistrées, les préparations ou les produits ne sont pas concernés. L'obligation d'enregistrer un article contenant des substances soumises à l'obligation d'enregistrement ne prend effet que sous certaines conditions. Des études ont révélé qu'en général, les produits Mitutoyo ne répondent pas à au moins une de ces conditions, à savoir celle concernant *«Le rejet de substances dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles»*. C'est pourquoi MEU n'a aucune obligation légale d'enregistrement.

Obligation de notification

D'après l'énoncé de l'article 7 (2) et (3) du règlement REACH, MEU n'a aucune obligation de notification. Des études ont révélé que MEU ne répond pas à au moins une des conditions, à savoir *«La substance est présente dans les articles dans des quantités supérieures à 1 tonne par an et par importateur»*.

Obligation d'information concernant les substances SVHC dans les produits.

D'après l'article 33 du règlement REACH, MEU a l'obligation de communiquer les informations concernant les articles qui contiennent des substances SVHC en quantité supérieure à 0,1 %.

Produits contenant des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

Certains produits Mitutoyo contiennent des substances SVHC en quantité supérieure à 0.1 %. Une liste actualisée des articles concernés, contenant la référence de l'article, la spécification des composants, des illustrations, le nom de la substance et son CAS est disponible sur notre site Internet, à l'adresse www.mitutoyo.eu/reach. Cette liste fournit également des informations relatives à la sécurité lors de l'utilisation de l'article. Sur demande nous fournirons volontiers une version imprimée de toutes ces informations à nos acheteurs.

D'après les indications que nous possédons et celles données par nos fournisseurs, nous garantissons que le reste de nos articles et emballages ne contiennent pas de substances SVHC ou, n'en contiennent qu'à des taux largement inférieurs aux limites autorisées. MEU s'engage à communiquer immédiatement tout changement.

Fiches sécurité et informations concernant les préparations

Concernant les préparations que nous livrons, nous fournissons à nos clients également des fiches sécurité ou des informations spécifiques aux préparations, conformément à l'article 32 du règlement REACH, sur demande. Nous nous efforçons d'actualiser les fiches sécurité dès l'apparition de changements (article 31 n°9 du règlement REACH) et de mettre ces informations à la disposition de nos clients le plus rapidement possible, cependant, nous précisons qu'à ce sujet, nous sommes dépendants de la rapidité de réaction de nos fournisseurs, puisque l'entreprise Mitutoyo ne met au point ni ne fabrique de préparations. Nos produits ne nécessitent pas la rédaction de fiches sécurité.

Capacité de livraison

Il n'existe aucune condition connue ou prévisible qui pourrait entraîner une réduction de la capacité de livraison, imposée par le règlement REACH.

Contact REACH

Mitutoyo Europe GmbH
Albert Mertens
Manager EU Regulations
Borsigstraße 8-10
41469 Neuss, Germany
a.mertens@mitutoyo.eu

Neuss, 15.02.2019

Mitutoyo Europe GmbH



ppa. Norbert Keil

Director Sales & Engineering Division

LES PRESENTS ENNONCES S'APPUIENT SUR LE REGLEMENT REACH EN VIGUEUR ET SUR LES PRESCRIPTIONS ACTUELLES DE L'ECHA, SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS RETROACTIVES. IL EST POSSIBLE QUE L'ECHA, CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UE OU D'AUTRES AUTORITES COMPETENTES NE CORROBORENT PAS NOS AFFIRMATIONS. LES EXPLICATIONS SONT DONNEES EN AME ET CONSCIENCE MAIS ELLES NE DONNENT EN AUCUN CAS LIEU A DES DROITS, DES ENGAGEMENTS OU DES OBLIGATIONS DE MITUTOYO EUROPE GMBH ENVERS SES ASSOCIES, SES CLIENTS OU D'AUTRES PERSONNES;